



COURS DE DANSE JAZZ

Association Sports et Loisirs

57 route de Beaune
71350 St Loup Géanges

SAISON 2017-2018

Dans le cadre de l'association 'Sports et Loisirs', une activité « danse » dispense des cours de Danse Jazz et d'initiation à la danse assurés par *Julia MARPAUD* et *Charlotte MILLANVOIS*.

Les cours débuteront **le mardi 12 septembre 2017 à Saint Loup Géanges → à la salle de la Poste**

COURS

COURS	CLASSE (à titre indicatif *)	DUREE	DATE
groupe rose	GS	1 h	Mardi 17h30- 18h30
groupe vert	CP/CE1	1 h	Jeudi 17h30- 18h30
groupe jaune	CE2	1 h	Vendredi 17h30-18h30
groupe orange	CM1	1 h	Mardi 18h30 -19h30
groupe émeraude	CM2	1 h	Jeudi 18h30 -19h30
groupe bleu	6 ^{ème}	1 h	Vendredi 18h30-19h30
groupe violet	5 ^{ème} / 4 ^{ème}	1 h	Jeudi 19h30-20h30
groupe blanc	3 ^{ème}	1h	Mercredi 19h - 20h
groupe fuchsia	Lycée/secondaire	1h	Vendredi 19h30-20h30
groupe turquoise	ADULTES INTERMEDIAIRES	1h30	Jeudi 20h30-22h
groupe rouge	ADULTES AVANCES	1h30	Mercredi 20h-21h30

**la répartition des groupes sera effectuée par les professeurs de danse.*

Possibilité de deux cours d'essai avant toute inscription.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.

Fournir une attestation d'assurance scolaire pour les enfants et un certificat médical pour tous.

Rappel de la tenue :

Il n'est imposé aucune tenue particulière. Cependant, les élèves des cours de jazz et d'initiation doivent au minimum participer aux cours vêtus d'un pantalon type leggings, tee-shirt et chaussettes. Par ailleurs, les filles doivent obligatoirement avoir les cheveux attachés.

Les costumes fournis et financés par l'association pour les spectacles, resteront la propriété de l'association et devront être restitués à la fin de la dernière représentation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour une meilleure organisation, les inscriptions auront lieu **au foyer familial à Saint Loup** :

- le vendredi 22 septembre 2017 de 18h à 20h,
- le samedi 23 septembre 2017 de 10h à 12h.



Les dossiers d'inscription doivent impérativement être transmis à une de ces 2 dates.

Il est impératif de fournir les documents demandés : une attestation d'assurance scolaire pour les enfants et un certificat médical pour tous. **Le règlement sera joint obligatoirement au dossier. Le certificat médical pourra à titre exceptionnel et dérogatoire, être fourni seul, au plus tard le 31 octobre 2017.**

Conditions de remboursement :

Nous ne rembourserons une inscription qu'en cas de force majeure : maladie, maternité, déménagement.

TARIFS

(tarif annuel par cours du 12 septembre 2017 au Gala de danse en juin 2018).

COURS	TARIF
Tous les cours, sauf les groupes d'adultes	140 €
Cours ADULTES INTERMEDIAIRES ET AVANCES	160 €

Réduction de 10€ par inscriptions supplémentaires, à partir de la 2^{ème} inscription (2^{ème} cours ou membre de la même famille).

Possibilité d'un règlement en 3 chèques datés du jour de l'inscription et encaissés à chaque début de trimestre (soit en septembre 2017, janvier 2018 et avril 2018).

SPECTACLES à CHAGNY

Le spectacle 2018 aura lieu à la Maison du Peuple de **CHAGNY** aux dates suivantes :

- le vendredi 08 juin 2018 (soir)
- le samedi 09 juin 2018 (soir).

Les représentations seront précédées d'une répétition à Chagny et une à Saint Loup Géanges (dates précisées ultérieurement).

La présence des élèves sera obligatoire, sauf cas de force majeure, aux répétitions et aux représentations (merci de prévenir le professeur le plus tôt possible en cas d'empêchement)

VIDEO ET PHOTOS DU SPECTACLE 2017

Une vidéo (prix 10 €) et des photos du spectacle de juin 2017 seront en vente lors d'une vente spéciale le **SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2017 de 10 h 00 à 12 h 00** (à la salle du foyer familial – à Saint Loup).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Delphine HUGUES :03 85 49 41 54

Florence BOULET : 06 98 92 12 75

Sandrine GILOT :06 76 39 57 90

danse@sportloisir.com

Alexandra SAMSON06 63 96 17 51



COURS DE DANSE JAZZ

Association Sports et Loisirs

57 route de Beaune

71350 St Loup Géanges

DOSSIER D'INSCRIPTION 2017-2018

(à remplir et à retourner à l'association – une fiche par élève)

NOM : PRENOM :

CLASSE :

ADRESSE :

.....

TELEPHONE : PORTABLE :

E-MAIL :

COURS :

GROUPE (à remplir par l'association) :

Documents à fournir : Attestation d'assurance Certificat médical

Autorisations Parentales 2017-2018

Je soussigné(e),

Père, mère, de l'enfant

- m'engage, sauf cas de force majeure, à faire participer mon enfant aux 2 représentations du spectacle de danse
- autorise les membres de l'association à photographier ou filmer mon enfant et utiliser les documents dans les journaux ou exposition, ou internet.
 oui non
- autorise mon enfant à quitter seul la salle à la fin du cours de danse
 oui non
- autorise le professeur de danse à remettre mon enfant aux personnes citées ci-dessous :
-
-

L'association décline toute responsabilité en dehors de la salle.

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance de toutes les conditions d'inscription aux cours de danse.

SIGNATURE OBLIGATOIRE



COURS DE DANSE JAZZ

Association Sports et Loisirs

57 route de Beaune

71350 St Loup Géanges

CERTIFICAT MEDICAL

(à remplir si vous avez fourni un certificat médical pour la saison 2016-2017
A défaut, il convient de fournir un nouveau certificat médical)

Je soussigné(e),
Père, mère, de l'enfant.....
Cours :

Atteste :

1°) avoir fourni un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la danse daté de moins d'un an, au titre de la saison 2016-2017 ;

2°) qu'au titre du présent renouvellement de l'inscription de votre enfant pour la saison 2017-2018, ce dernier ne présente aucun-contre indication à la pratique de la danse.

Fait à :
Le :

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Article D231-1-3

Sous réserve des dispositions des articles D. 231-1-4 et D. 231-1-5, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans.

Article D231-1-4

A compter du 1er juillet 2017, le sportif renseigne, entre chaque renouvellement triennal, un questionnaire de santé dont le contenu est précisé par arrêté du ministre chargé des sports.

Il atteste auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.



COURS DE DANSE JAZZ

Association Sports et Loisirs

57 route de Beaune

71350 St Loup Géanges

REGLEMENT

(à remplir et à retourner à l'association – une fiche par famille)

NOM:.....

COURS	CLASSE (à titre indicatif *)	DUREE	TARIF	INSCRIPTION
groupe rose	GS	1 h	140 €	
groupe vert	CP/CE1	1 h	140 €	
groupe jaune	CE2	1 h	140 €	
groupe orange	CM1	1 h	140 €	
groupe émeraude	CM2	1 h	140 €	
groupe bleu	6 ^{ème}	1 h	140 €	
groupe violet	5 ^{ème} / 4 ^{ème}	1 h	140 €	
groupe blanc	3 ^{ème}	1h	140 €	
groupe fuchsia	Lycée/secondaire	1h	140 €	
groupe turquoise	ADULTES INTERMEDIAIRES	1h30	160 €	
groupe rouge	ADULTES AVANCES	1h30	160 €	
TOTAL				
<i>réduction par inscription supplémentaire:</i>			- 10€ X	

TOTAL A PAYER	
--------------------------	--

REGLEMENT

par
en

chèque(s) datés:
espèces

1	2	3

Rappel : Les costumes fournis et financés par l'association pour les spectacles, resteront la propriété de l'association et devront être restitués à la fin de la dernière représentation.